

Part communale du CPAS augmentée de 69 000 €

Budget du CPAS pour 2007 et achats divers ont constitué le plat de résistance du dernier conseil communal de la période 2000-2006.

HEUREUSES majorités qui continuent sur leur lancée. Celle de Somme-Leuze est de celles-là. Le président du CPAS, M. Vilnius qui se succède à lui-même a donc présenté son budget pour 2007. Avec une intervention communale de 409 450 €, ce qui représente 40,56 % du montant total arrêté à 1 009 520 €, il est en équilibre à l'ordinaire. Cette

part communale a été augmentée de 69 700 €. Cela se justifie par des obligations envers le personnel, les différentes aides sociales en augmentation et par un fonds de réserve pratiquement nul. En effet, au cours de l'année 2005, le CPAS a rétrocédé à la commune une partie du boni généré par le compte 2004. L'intervention communale du budget initial de ce même exercice 2005 avait également été diminuée par rapport à l'exercice 2004.

M. Vilnius a souligné que les dépenses consacrées au personnel représentent seulement 29,35 % du budget 2007 et que ces dépenses sont subventionnées à hauteur de 49,58 %. Elles restent en deçà de la moyenne des CPAS des com-



M. Borsus et les trois conseillères sortantes de la majorité.

757866

J'ai travaillé dans l'intérêt de Ciney

Avant d'aborder le huis clos de cette dernière séance de la période 2000-2006, M. Cheffert a remercié les conseillers qui vont quitter l'assemblée du fait des élections ou de leur volonté propre : M^{mes} Marin, Marot et Dekkers et MM. Genenot, Gillet et Cowez. Après 24 ans de mandat communal débuté à l'âge de 22 ans, dont 18 au sein du collège, six comme échevin et douze comme bourgmestre, il a tenu à évoquer les figures de ceux avec qui il a travaillé. Feu le Comte Charles Cornet d'Elizius, ancien bourgmestre décédé en août dernier et le regretté Henri Focant, MM. Fernand Mingeot et André Henin, pour le PSC, M^{me} Christine Cornet d'Elizius et MM. Olivier de Wasseige, Marc Emond, André de Vrée, Fernand-René Gillard, et Joseph Dethy, pour le MR, Joseph Duchêne et Paul Lambotte, pour le PS. Il n'a pas oublié les différents présidents du CPAS, MM. Henri Charlier, Joseph Judice, Justin Grégoire, Henri Pirmez, et Jean-Marc Gaspard. Il a aussi souhaité bon vent à M. André-Marie Bouchat, le futur président.

« J'ai travaillé dans l'intérêt de Ciney et je continuerai à le faire », a-t-il conclu avant que M. Barbeaux, au nom de la minorité remercie M. Cheffert pour le travail réalisé depuis qu'il est bourgmestre et le fasse applaudir par l'assemblée qui ne s'est pas fait prier.

M.M.

munes wallonnes de même importance. Par habitant cela représente une somme de 72,97 € contre 78 € pour ces mêmes communes.

Le président a aussi regretté que la Communauté française n'ait pas retenu le projet déposé par le CPAS dans le cadre du Plan cigogne pour l'accueil de la petite enfance. Le CPAS est, d'ailleurs, en recours contre cette décision. Parmi les actions envisagées, en 2007, celles qui concernent les aînés représentant un quart du nombre des habitants de la commune sont à l'ordre du jour. Elles seront décidées, après un recensement effectué dans le cadre de visites à domicile. Une maison de jour sera opérationnelle deux ou trois après-midi par semaine pour l'accueil des aînés qui vivent dans une certaine solitude. L'aide-senior en place sera aidée dans son travail par une aide-familiale

ou une aide-ménagère. Le service sera, quant à lui, placé sous la responsabilité d'une assistante sociale.

Le conseil étant composé de mandataires qui formeront la future majorité, il n'y a pas eu de problème pour le vote de ce budget ni des autres points d'ailleurs.

Ventes et achats de biens

Le conseil a approuvé la vente de parcelles aux domaines de l'Ourthe et du mayeur, à Noiseux. La commune est aussi intéressée par la vente d'un bien privé à Boinis ; elle y sera représentée de manière à éviter, comme l'a souligné l'échevin des finances avec un langage bien pittoresque, de ne pas voir des étrangers mettre la main dessus.

La commune va aussi réaliser une étude en vue de l'équipement du lotissement, rue du Tige de Nettinne à Sinsin.

M. M.

Le conseil de l'aide sociale est formé

Feront partie du conseil de l'aide sociale, le 1^{er} janvier prochain, pour la majorité, M^{me} Coralie Picard, de Nettinne, également conseillère communale, Annick Van Overschelde, de Somme-Leuze et Nathalie Xhardez, de Hogné et MM. Norbert Vilnius (président), Léopold Fleure, de Boinis, Emile Léonard, de Noiseux, Pierre Gengoux, de Sinsin et Denis Lecarte, de Somme-Leuze.

M. Denoît Jottard représentera la minorité.

M.M.